

Mars 2014,

Madame, Monsieur,

« Choisir son école publique » (Public School Choice) est un dispositif qui donne aux familles la possibilité de demander une place pour leur enfant dans un autre établissement scolaire, plus performant que le leur. Le Département de l'Éducation de l'État de New York ayant classé l'établissement scolaire de votre fils(fille) parmi les *Focus schools* (dont les élèves ont un faible taux de réussite scolaire, en particulier les élèves non-anglophones et/ou handicapés) ou *Priority schools* (dont les élèves ont globalement un faible taux de réussite scolaire), vous avez le droit, dans le cadre du programme Choisir son école publique (Public School Choice), de solliciter le transfert de votre enfant vers un autre établissement scolaire.

Pour en savoir plus sur le classement des établissements scolaires dans la catégorie des *Focus schools* ou dans celle des *Priority schools*, prière d'aller sur :

<http://www.p12.nysed.gov/accountability/ESEADesignations.html>.

Deux options s'offrent à votre fils(fille) : Il(elle) peut soit rester dans son établissement scolaire actuel, soit être transféré(e) ailleurs sur votre demande.

Option 1 : Rester dans son établissement scolaire actuel

- Si vous choisissez cette option, il est inutile que vous fassiez une demande.

Option 2 : Faire l'objet d'une demande de transfert

- Si vous souhaitez solliciter un transfert, veuillez lire les documents ci-joints. Vous y trouverez une présentation du dispositif Choisir son école publique (Public School Choice) et le choix des établissements scolaires susceptibles d'accueillir votre enfant suite à un transfert.
- Remplissez puis postez votre formulaire de demande dans l'enveloppe-réponse ci-jointe.
- **Vous avez jusqu'au vendredi 2 mai 2014 pour envoyer votre demande, le cachet de la poste faisant foi.**

Pour toutes questions, veuillez contacter le Bureau des inscriptions scolaires (Office of Student Enrollment) au 718-935-2439.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Robert Sanft
Directeur Général, Bureau des inscriptions scolaires
(Office of Student Enrollment)